

Information réglementée - Bruxelles, Paris, 22 juillet 2013 - 19h45

Ville de Détroit - impact limité sur les comptes consolidés du groupe Dexia au 2ème trimestre 2013

Suite à la demande de mise sous protection sous chapitre 9 de la ville de Détroit intervenue le jeudi 18 juillet 2013, Dexia précise que l'exposition du groupe concernée par les mesures de restructuration de la dette s'élève à USD 305 millions.

USD 75 millions bénéficient d'une assurance via un réassureur performant, et le complément est assuré par un réassureur sous procédure de réhabilitation. L'exposition du groupe a été provisionnée au fil de l'eau par Dexia qui passera un ajustement de provision de EUR 59 millions dans ses comptes au 30 juin 2013.

Compte tenu des taux attendus de récupération, le montant de la provision atteint 48% de l'encours total à fin juin 2013.

Dexia dispose également d'autres créances du secteur public liées à la ville de Détroit pour un montant de USD 148 millions. Ces dernières ne sont toutefois pas concernées par la restructuration de la dette de Détroit dans le cadre du chapitre 9.

La provision ainsi constituée sur la ville de Détroit s'inscrit dans l'ensemble du coût du risque budgété par le groupe, prorata temporis, dans le cadre de son plan de résolution ordonnée validée fin 2012 par la Commission européenne.

Pour plus d'informations : www.dexia.com

Contacts presse

Service Presse – Bruxelles
+32 2 213 57 97
Service Presse – Paris
+33 1 58 58 86 75

Contact investisseurs

Investor Relations
+33 1 58 58 85 97/82 48